|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  |  |

PLAN COVID CP Meyrin du 7 août 2021

En accord et en collaboration avec le service des sports de la Commune de Meyrin, vous trouverez ci-dessous les points importants à respecter lors de l’accès à l’enceinte du Centre Sportif dans le cadre des activités du CP Meyrin.

**Nous vous remercions de (faire) respecter et d’appliquer les mesures sanitaires suivantes :**

**Mesures à appliquer dans l’enceinte du Centre Sportif**

* Port du masque obligatoire dès 12 ans, dès l’entrée sur le site
* Désinfection des mains à l’entrée du bâtiment de la patinoire

**Mesures à appliquer dans les vestiaires**

* Port du masque obligatoire dès 12 ans ou dès la catégorie d’entrainement U13
  + Les équipes actives (adultes) sont limitées à 4m2 par personne, selon panneaux d’indication sur les portes aux entrés des vestiaires
* Le traçage des participants aux entraînements est effectué au travers de SportEasy et la liste des présences (merci de valider vos présences / absences)

**Mesures à appliquer sur la glace lors des entraînements et matchs**

* Le port du masque n’est pas obligatoire sur le glace
* Se munir d’une gourde individuelle
* Les personnes assistantes (administrateurs) et le personnel médical (Physio) doivent porter un masque sur le banc des joueurs; les entraîneurs et coachs assistants en sont exclu
* Les personnes de la table et des pénalités doivent porter le masque en tout temps.

**Mesures à appliquer dans les gradins (Hors manifestations spécifiques)**

Port du masque obligatoire dès 12 ans

* Désinfection des mains
* Respect des distances sociales
* Capacité du public plafonnée à 345 spectateurs (2/3 des capacités homologués)
* La consommation est autorisée uniquement dans les zones dédiées à cet effet

**!! La vaccination ne permet pas d’être exempté des mesures sanitaires en vigueur !!**

**‘’Veillons les uns des autres’’**

**Règles internes à respecter**

**En cas de symptômes, mêmes bénins :**

# Informer l’entraineur référent et suspendre les activités d’équipes tant qu’un test PCR ou antigénique n’a pas été effectué

**Test avec résultat négatif :**

# informer l’entraîneur référent et reprendre les activités du Club dès que possible

**Test avec résultat positif :**

# Informer l’entraîneur responsable, se soigner et respecter les consignes en vigueur transmise par le bureau du Médecin Cantonal.

# Liens utiles :

# Regio League

# <https://www.sihf.ch/fr/safety-medical/covid-19_dossier/>

# 

# <https://www.ge.ch/covid-19-restrictions-fermetures-autres-mesures/manifestations-evenements-publics-foires>

# <https://www.ge.ch/covid-19-restrictions-fermetures-autres-mesures>